

VOUROUND

VOS INFORMATIONS MUNICIPALES

N°73 - VOLONNE - JANVIER 2019



LES PLATANES

LE GRAND LAVOIR ET LA FONTAINE

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE

Place Charles de Gaulle - 04290 Volonne
Téléphone : 04 92 64 07 57
Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu

OUVERTURE AU PUBLIC

8h30 à 12h - tous les matins du lundi au vendredi
15h à 17h30 - les lundis et mercredi après-midi

PERMANENCES DU MAIRE

1 À 2 SAMEDIS PAR MOIS

affichage en Mairie
de 9h à 10h30 sur RDV
à partir de 10h30 sans RDV

PERMANENCES DES ÉLUS

Emmanuel Muller, adjoint délégué au lien social :
le lundi de 15h à 17h
Jean-René Walkowski,
adjoint délégué à l'urbanisme :
le lundi de 15h à 17h

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités :
CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR

CCAS - 04 92 64 07 57

le lundi de 14h à 16h sur rdv
le jeudi de 9h à 12h sans rdv

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur rdv

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination
Gérontologie : le jeudi de 14h à 16h

ADMR - Service d'aide à la personne 06 73 70 87 99

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE (changement d'horaires !)

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h
et les mardi, jeudi et vendredi après-midi
de 13h30 à 16h

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Le mardi de 9h à 11h30 et de 16h à 18h30
le mercredi de 14h à 18h
et le vendredi de 8h45 à 11h30

TRÉSORERIE DE VOLONNE

La permanence est assurée à l'Accueil-Mairie
le mardi de 10h à 12h et de 13h à 16h

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATINS



COMMUNE DE VOLONNE



WWW.MAIRIE-VOLONNE.FR

UN « REPAIR CAFE » A VOLONNE !

Le principe est simple : réparer au lieu de jeter ! L'association « Repair Café Durance Provence » organise, chaque dernier samedi du mois, un atelier de réparation gratuit et ouvert à tous. Et au mois de janvier, elle sera présente à Volonne. Vous amenez vos objets : électroménager, informatique, textile, vélo... et notre équipe d'experts bénévoles tente de les réparer. L'objectif est de prolonger la vie de ces objets afin de réduire nos déchets et combattre l'obsolescence programmée. Nous avons en moyenne 70% de réussite sur nos réparations et quand les pannes sont trop complexes, nous vous orientons vers les réparateurs professionnels de la région. N'hésitez pas à venir découvrir la bonne ambiance du Repair Café et notre équipe de bénévoles motivés, vous repartirez avec votre objet peut-être réparé mais, surtout, avec le sourire. **Rendez-vous ce samedi 26 janvier, de 14h à 17h, à la salle polyvalente.**



L'AGENDA

MERCREDI 16 JANVIER

- 18h30 : vœux de Volonne, à l'Espace Notre-Dame

VENDREDI 18 JANVIER

- 18h30 : vœux PAA à Digne, avec concert VERDI,
inauguration du palais des congrès

DIMANCHE 20 JANVIER

- 15h : grand loto, organisé par le FC Volonne, à l'Espace Notre-Dame.

SAMEDI 26 JANVIER

- de 14h à 17h : « Repair café » (réparation gratuite de vos objets cassés), à la salle polyvalente

DIMANCHE 27 JANVIER

- 14h : loto des Rois, organisé par le Comité des Fêtes,
à l'Espace Notre-Dame

JEUDI 28 FÉVRIER

- de 9h45 à 11h : ateliers du Ramip (atelier « conte »
avec Ninon), à la salle polyvalente

SAMEDI 2 MARS

- 14h : doublette « hommes » et « femmes »
au Café des Arts, organisée par la Boule Volonnaise

SAMEDI 9 MARS

- 15h : carnaval de Venise, organisé par le Comité des Fêtes

Chères Volonnaises, Chers Volonnais,

L'année 2018 s'achève déjà, elle aura été riche, mouvementée à bien des égards et nous espérons que la trêve de fin d'année aura permis à chacun de se ressourcer près des siens.

Comme vous tous, nous avons suivi le mouvement des Gilets Jaunes et écouté la détresse, parfois la colère et les revendications qui en émanent. Beaucoup sont légitimes, doivent être écoutées et entendues et orienter les décisions politiques à venir. Pour que cette écoute soit active, nous avons ouvert, dès le 8 décembre, un cahier de doléances et propositions, en mairie, pour faire remonter ces revendications sur le pouvoir d'achat, sur la transformation des institutions, sur la transition écologique et la santé,... Nous continuerons de participer à notre mesure, au grand débat national qui va être lancé et nous continuerons de vous écouter et relayer vos attentes, en tentant d'agir, à l'échelle de notre village, aux besoins de proximité... Parce que le bien-vivre est aussi à préserver et parfois à inventer dans nos villages, avec vous.

En premier lieu, nous tenons à remercier tous ceux qui ont animé notre « pluvieux » automne : l'orchestre « les vents tournent », les collectifs de la transition citoyenne et du jour de la nuit, Volonne en fleurs, les sorties des écoles et leur participation à la belle cérémonie du centenaire de l'armistice, les activités du CCAS, le goûter des retraités, les activités des Cigales, du Comité des Fêtes, les nouvelles initiatives d'une école au village, les travaux de la Vieille Pierre, les rencontres de nos associations sportives, le Marché de la Création de Volonne Initiatives... Votre participation à la vie du village est précieuse et nous saluons à nouveau votre investissement, en vous souhaitant plein d'énergie pour 2019.

Cet automne a été marqué par l'accueil de M. le Préfet, Olivier Jacob, en octobre et de M. le Directeur Départemental de l'Education Nationale, en décembre. Ces moments de rencontre et d'échanges sont importants pour présenter le sens des projets que nous portons pour notre village et obtenir les soutiens techniques et financiers de ces partenaires. Des rencontres qui nous permettent d'être aidés et de préparer notre avenir, notamment la perspective de l'ouverture d'une nouvelle classe, à l'école élémentaire à la rentrée prochaine.

Le mois de novembre a aussi été marqué par une très belle cérémonie du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Belle par la participation importante des Volonnais, par sa préparation et par la commémoration. Un moment émouvant, intergénérationnel, où le devoir de mémoire a pu être assuré par de nombreux travaux de recherche d'archives et l'active participation des élèves de l'école Fernand

Landrier. Un remerciement chaleureux à tous les organisateurs et participants.

Dans cette édition, nous avons souhaité apporter des explications sur plusieurs chantiers en cours, visant à rendre notre village plus convivial, plus facile à vivre et plus économe. Les travaux que nous menons suscitent parfois des questionnements, c'est normal et nous devons y répondre. En plus des réunions publiques que nous continuons d'organiser régulièrement, des visites de chantiers que nous avons été amenés à proposer, des comptes-rendus et explications que nous mettons fréquemment sur le site de la commune www.mairie-volonne.fr, nous vous donnons aussi des explications dans ce bulletin d'informations que beaucoup nous ont dit apprécier. Dans ce numéro, nous faisons ainsi un zoom sur les travaux du lavoir, les réflexions en cours sur l'état de santé de plusieurs arbres du cœur de village. Vous êtes invités à les découvrir et à nous écrire si vous souhaitez des informations complémentaires.

Nous aurons, je l'espère, le plaisir d'échanger avec vous sur ces projets lors de la cérémonie des vœux, **Le MERCREDI 16 JANVIER 2019** à 18h30 à l'Espace Notre-Dame,

Vous êtes chaleureusement invités à partager ce moment convivial et vous espérons nombreux.

2019 a été proclamée par l'ONU « Année internationale de la modération » dans le but de faire mieux entendre les voix des modérés par la promotion du dialogue, de la tolérance, de la compréhension et de la coopération. Que cet appel nous inspire.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une belle année 2019 dans un climat général que nous espérons apaisé.

Chaleureusement,

Sandrine Cosserat

et l'équipe municipale
#MaCommuneJ'yTiens



Sandrine COSSERAT

Maire de Volonne

*Conseillère
départementale*

Bonne année 2019 !

**Vœux de la municipalité
mercredi 16 janvier à 18h30
à l'Espace Notre-Dame**



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : centenaire de l'Armistice

Un rendez-vous très réussi pour le centenaire de l'Armistice ! Les enfants de l'école Fernand Landrier et les Volonnais ont mis à l'honneur les « Poilus » partis au front, tombés au combat après avoir dignement combattu pour la liberté. Il y eut, ce dimanche 11 novembre, des moments de grande émotion autour des tombes des soldats, souvent morts très jeunes, lors des lectures faites par les écoliers, très concentrés, sous la houlette de leur instituteur Fabrice.

A 11h, les cloches de l'église ont retenti, un fort symbole. Un merci tout spécial à Maryvonne Lefevre. La sonnerie aux Morts, jouée à la trompette par le jeune Yahel, a retenti dans un grand silence rempli de recueillement, suivi du chant de la Marseillaise.

Porte-drapeaux, associations des Anciens Combattants, gendarmes, pompiers et élus ont ainsi rendu hommage à nos Morts pour la France.

Une exposition a eu lieu à l'issue de cette matinée avec des documents, des photos et des témoignages touchants retrouvés dans des écrits conservés depuis 100 ans par des familles et aux archives municipales et départementales.



ELECTIONS

ELECTIONS EUROPEENNES



Les élections européennes de 2019 auront lieu entre le 23 et le 26 mai 2019 afin d'élire les députés européens représentant les vingt-sept États membres de l'Union européenne. Il est important de s'exprimer. Vous trouverez des informations sur le site

suivant pour comprendre l'Europe. <https://www.touteleurope.eu/actualite/a-quoi-servent-les-deputes-europeens.html>

REFORME DE LA GESTION DES LISTES ELECTORALES



Cette réforme, conduite par le Ministère de l'Intérieur met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales qui seront, dorénavant, permanentes. Elle facilitera également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin, et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Par ailleurs, les Maires se voient transférer, en lieu et place des Commissions Administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle "a postériori"

sera opéré par des Commissions de Contrôle créées par la Loi. À partir du 1^{er} janvier 2019, toute demande d'inscription et toute procédure de radiation seront traitées selon les nouvelles modalités.

Les membres de la Commission de Contrôle chargée d'examiner les recours administratifs formés par l'électeur sont nommés par le Préfet.

La commission est composée de : 5 conseillers municipaux – dont : 3 conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire et 2 autres conseillers municipaux de l'opposition. Ont été choisis par M. le Préfet : Patricia PERONA-MENA, Marie-Anne MULLER, Monique ROUX-REVELLI, Jacques BONTE, Frédéric ESCUYER.

De ce fait, pour sa 1^{ère} réunion précédant un scrutin, la Commission de Contrôle examinera prioritairement les inscriptions et radiations intervenues depuis le 1^{er} janvier 2019.

La mise en œuvre du répertoire électoral unique (REU) en 2019 va attribuer à chaque électeur un numéro national d'électeur, dont la carte électorale devra désormais faire mention. Par conséquent, de nouvelles cartes électorales seront envoyées aux électeurs avant les élections européennes de mai.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants volonnais se sont retrouvés le samedi 13 octobre au matin, à la salle polyvalente, autour d'un café et de quelques viennoiseries. Ils ont été accueillis par Madame le Maire, de nombreux élus et par des représentants des associations volonnaises.

Bienvenue à eux !

VISITE DU PREFET



Ce mardi 9 octobre, le nouveau Préfet, M. Olivier Jacob, nous a honorés de sa présence par une visite communale. Madame le Maire, après un mot d'accueil chaleureux adressé au préfet et à toutes les personnalités présentes venues pour l'accueillir, a évoqué les projets de notre village : modernisation de l'activité agricole par l'aspersion sous pression, le projet Ecotouristique, la Maison de Santé et l'EcoQuartier. Chaque acteur concerné les a ensuite personnellement commentés : Didier Arnaud pour l'ASA, Jean-Philippe et Christian Bravay pour le tourisme et le Dr Fabienne Roncelli pour la Maison de Santé. S'en est suivie, sur le terrain, la présentation des différentes facettes de l'EcoQuartier : les résidences « Tour de Guet » et « Jardins de Fémuy » – 22 logements –, le réseau de chaleur, les aménagements publics, le boulo-drome, le carrefour Fémuy et ses stationnements, la Maison de Santé, la place de l'Enfance, l'extension de la crèche et les jardins pédagogiques, le refuge LPO, le cheminement le long de la RD4 jusqu'à la maternelle et l'implantation de la future cantine. Une montée à l'observatoire de Saint-Antoine a enfin permis d'observer le village « en vue panoramique », d'évoquer nos réflexions sur les énergies renouvelables et de présenter le projet Ecotouristique autour du lac.

Un bel après-midi de découverte qui a permis à notre nouveau préfet d'apprécier la beauté et le dynamisme de notre village !

#MACOMMUNEJYTIENS

L'association des maires de France rappelle l'importance de nos communes en lançant une campagne de communication sur son action. Les maires et les présidents d'intercommunalités sont des acteurs cruciaux du développement économique des territoires. Ils assument, à eux seuls, plus de 60 % de l'investissement public local et 45 % de l'investissement public national. C'est le premier levier qui leur permet d'avoir de l'impact sur la croissance de leur territoire, notamment en faisant travailler les entreprises locales. Cet investissement vise également le maintien des services publics essentiels à la population et participe aussi à l'accès au marché du travail pour tous.

A Volonne, les chantiers lancés font largement appel aux entreprises des Alpes de Haute-Provence. En investissant, nous améliorons notre village et nous faisons travailler nos entreprises. Nous modernisons nos bâtiments et nous les rendons plus accessibles pour un village inclusif, vivable pour tous.



Les maires travaillent quotidiennement pour permettre à chacun d'accéder à un logement abordable. S'il appartient à l'Etat de définir la politique générale du logement social, ce sont les maires qui la mettent en œuvre localement, en étant attentifs aux enjeux de la mixité sociale et du développement harmonieux de leurs villes et villages. Les communes participent activement à la production de logements sociaux, par la mise à disposition de terrains et la viabilisation de ceux-ci, par les garanties d'emprunt qu'elles octroient aux bailleurs sociaux ou par les financements directs qu'elles apportent. Leur détermination à garantir pour tous un logement décent, un toit pour chaque famille, constitue un défi exigeant et complexe à mettre en œuvre, l'enjeu est à la fois économique, social et environnemental. Les effets prolongés de la crise économique, la précarisation croissante de la population, ainsi que l'évolution de la composition des familles et des modes de vie ne font que renforcer l'utilité de ces logements. Les communes pensent désormais l'accès au logement social, non pas comme une demande statique, mais comme un élément au sein de parcours résidentiels adaptés à la population, allant de l'hébergement à l'accession à la propriété.



Le projet partenarial fort que nous avons souhaité avec Habitation de Haute-Provence est la réponse de notre village à une demande de logements adapté aux besoins de personnes qui perdent en mobilité, de familles monoparentales, de chercheurs de logements peu consommateurs en énergie et globalement proches du cœur de village.

ATTENTION DECHET ! UN GESTE PAS SI ANODIN

Le fait de jeter par terre ses mégots de cigarettes, ne pose pas uniquement un problème sur le plan de la propreté. Un mégot met 15 ans pour se dégrader dans la nature et il a une capacité de pollution sous-estimée : il contient plus de 4000 polluants ! Métaux lourds, nicotine, résidus de pesticides, tout un programme. Et il peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau, on estime d'ailleurs que c'est le 3^{ème} déchet le plus mortel des océans. 4000 milliards dans le monde par an, et près de 1000 par seconde rien qu'en France ! Le système de dégrillage de la station d'épuration de Volonne, comme un grand nombre de stations, ne permet pas de retenir les mégots, qui se retrouvent donc dans la Durance et dans la mer. Faites un geste pour le village et pour la nature en mettant vos mégots à la poubelle. Pour les sondes et les lingettes, ces éléments plastiques ou fibreux bloquent nos pompes de relevage, créant des montées en charge dans nos réseaux et de graves dysfonctionnements. C'est pareil, jetez-les à la poubelle et pas dans la cuvette des toilettes !



LE COMITE DES FETES



Ce 24 décembre a eu lieu la traditionnelle descente aux flambeaux, dans les rues du village, avec la venue très attendue de Père Noël. Encore un franc succès pour cette édition. Beaucoup de Volonnais, petits et grands, ont répondu présents et se sont retrouvés près du sapin sur la place du Château, autour d'un vin chaud.

Les futurs rendez-vous proposés par le Comité des Fêtes sont :

- **Le loto des Rois**, le dimanche 27 janvier prochain, à 14h, à l'Espace Notre-Dame. A gagner : 1 voyage - 1 TV LED Full HD - 1 agneau - 1 Contrôle Technique + Bon d'achat Décathlon et de nombreux autres lots. 4 gros lots et 16 quines - 5€ le carton - 15€ les 4 - 20€ les 6. Cette année en plus, il y aura une tombola avec un "jambon" à gagner. Infos au 06.72.46.81.60.
- **Le carnaval**, sur le thème de "Venise", le samedi 9 mars 2019. Nous défilerons avec les danseuses de l'association « Dansez Passion » dans les rues du village.

LOTO DES ROIS

DIMANCHE 27 JANVIER

Espace Notre-Dame à 14h

Volonne

1 VOYAGE - 1 TV LED FULL HD - 1 AGNEAU
1 CONTÔLE TECHNIQUE + BA DECATHLON

TOMBOLA
 2€ la mise
 Lot JAMBON



*Et de nombreux
lots à gagner*

BUVETTE
sur place

4 CARTONS PLEINS - 16 QUINES

5€ le carton - 15€ les 4 - 20€ les 6

Organisé par le Comité des Fêtes
 Contact : 06 72 49 81 60 - cdfvolonne@gmail.com

INFORMATIONS COMMUNALES

Le site de la mairie de Volonne vient de se doter d'une newsletter (une lettre d'informations) dans le but d'informer par email le plus rapidement et le plus régulièrement possible les Volonnais de l'actualité du village.

Si vous voulez être informés des dossiers d'actualité, de l'évènementiel ou de l'activité des associations concernant Volonne, nous vous invitons à vous abonner à cette newsletter en allant vous inscrire sur le site mairie <http://www.mairie-volonne.fr/>

Sachez que vous pourrez à tout moment vous désinscrire et que vos données ne seront jamais transmises à des tiers conformément à la loi.

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :

Sandrine Cosserat, Anne Rega-Vancanwenberghe et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale, Thibault Vergoz, Didier Capdevilla, Damien Fayet.

En couverture :

« Vue Panoramique EcoQuartier »
par Drone Metrix.

Merci à Paule Bairin pour sa relecture

Création et mise en page :
frederic.pellegrini [grafist] - 06 11 43 40 97

Impression IAP Manosque : 04 92 87 46 10
 Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

BOUCHONS D'AMOUR 04

L'association en quelques chiffres : 246 points de collecte répertoriés – 215 bénévoles connus – 200 tonnes de bouchons recyclés – 83 adhérents – 20 camions expédiés – 19 années d'existence – 14 membres dans le CA, originaires de 11 communes – 9 aides apportées pour un montant de 9049,64 € dans 7 communes.



À la lecture de ces chiffres, on constate que l'association se porte bien et que ses objectifs sont de viser encore plus loin. Tout est mis en œuvre pour augmenter de façon significative le volume des récoltes. À Volonne, c'est la responsable de secteur, Chantal Géranton membre du CA, qui participe activement à la récolte des bouchons avec l'aide de Guy, son époux.

Les dons de pallox et de demi-pallox ont complètement modifié le mode de stockage et les chargements de camions en les facilitant largement.

Grâce à la vente, en 2018, de 1030,00 Kg de bouchons en liège, les Bouchons d'Amour ont pu verser 412,00 € à l'association Espoir 04 qui gère la « Maison l'Aurore » à Manosque et y accueille des personnes en situation de handicaps psychiques.

Contacts : Chantal G : 04.92.64.17.64.
bouchonsdamour04@gmx.fr
www.bouchonsdamour04.org

AGV VOLONNE L'ESCALE



Le lundi matin, de 10h20 à 11h20, un cours « vitalité » vous est proposé à l'extérieur ou à l'intérieur en cas de mauvais temps. Nous vous rappelons également que, le lundi soir, des cours de « country » sont donnés aux débutants de 18h30 à 19h30 et aux confirmés de 20h à 21h.

Depuis la rentrée, un cours de « stretching pilates » a été mis en place le vendredi à la MAC de l'Escale, de 18h30 à 19h30.

À partir du mois de janvier, les tarifs seront adaptés pour tous ceux qui veulent nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme SCHWAB : edith.gv@outlook.fr ou au 04.92.61.21.17.

ASSOCIATION SAMA PROVENCE



Art traditionnel de la méditation en mouvement, le Yoga de Samara conduit au bien-être, à la santé et à l'harmonie. Accessible à tous, cette méthode psychocorporelle est basée sur une attention particulière aux gestes, à la fluidité des mouvements et à la musique, de manière à plonger profondément en soi-même.

Des cours de Yoga de Samara sont organisés à Volonne, le jeudi, de 19h45 à 21h00, à la salle polyvalente. 1 séance découverte offerte, 90€ le trimestre ou carte de 10 cours 100€.

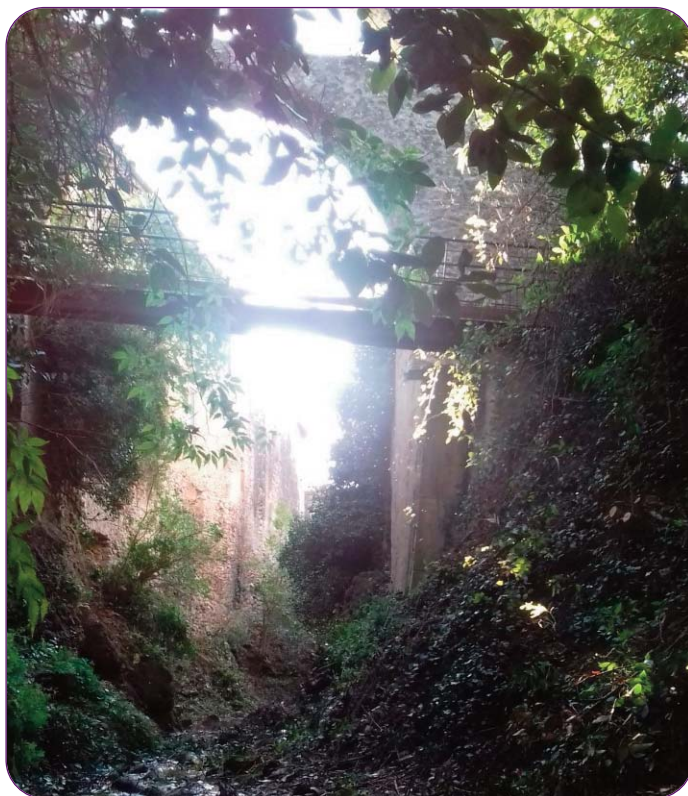
Pour en savoir plus, contact@samaprovence.com,
Laurent GROS 06.41.68.04.53.

ASSOCIATION NATURE NEIGE ET LOISIRS

Venez découvrir la Provence en randonnée à travers les sentiers (petits dénivelés de moins de 400 m). Tous les jeudis à la journée, repas tirés du sac. Le planning des sorties est affiché en Mairie.

Contact : BAZET Hélène au 04.92.62.63.89.

LA VIEILLE PIERRE



En cette fin 2018, nous tenons à remercier tous les bénévoles et les citoyens qui nous ont soutenus tout au long de l'année, mais aussi tous ceux qui ont participé au débroussaillage de l'aqueduc le week-end du 20 octobre. Merci à Marie-Chantal, Kit, Véronique, Gersande, Clémentine, Laëticia, Matthéo, le grand Manu, Lucien, Gérard, Fred, Alain (qui nous soutient avec le cœur)... Nous remercions aussi Andrée Renaud pour le prêt de son champ afin de stocker les déchets verts, Nathalie Vanni et les employés municipaux pour le broyage. C'était une belle journée et une belle action de solidarité ! Merci aussi à l'équipe de direction du camping « l'Hippocampe » pour le don de planches de terrasses (passerelles pour la « balade au fil de l'eau » et stabilisation des bancs de la chapelle) et à Laurent Richaud pour les poteaux qui ont servi à réaliser la passerelle avant le mur d'eau à la calade. Un petit clin d'œil à Patrick qui a commencé la rénovation de la porte de la chapelle. Notre brochure sur les décors de gypseries du château a connu un grand succès lors des Journées du Patrimoine de juin et septembre derniers.

Nous avons beaucoup de projets pour 2019 (la poursuite de la rénovation de la chapelle Saint-Jean de Taravon notamment, pour laquelle un appel à dons va être lancé en cette fin d'année). Dans l'attente de nous retrouver pour la galette en janvier, je vous souhaite à vous et à vos proches de belles fêtes de fin d'année !

La présidente, Cathy ROUX.

LES CIGALES

Le repas de Noël de nos aînés du club des Cigales à Volonne s'est tenu, le 19 décembre dernier, dans la salle de la cantine « Labouerie ». Une vingtaine d'adhérents avaient répondu présents. Il est vrai que, pour ce repas de fête concocté par la boucherie du village, la maison Crest, le menu avait de quoi séduire : après la fraîcheur au foie gras et les coquilles saint-jacques, la ballotine de volaille aux cèpes accompagnée de son gratin de pomme de terre rehaussé de morilles... personne n'est parti sans complimenter le choix que l'équipe organisatrice avait fait quant à son menu et ses préparateurs !



Après la buche du boulanger et le verre de clairette pour trinquer à cette fin d'année, chacun s'est promis de se retrouver le 3 janvier 2019 pour la réouverture du club.

A noter que l'AG du club des cigales se tiendra le mercredi 6 février à la salle polyvalente à 14h.

LA BOULE VOLONNAISE



L'association, qui compte une soixantaine d'adhérents, a organisé son AG le 29 novembre dernier.

Le bureau est composé de:

Président: Victor Vanni

Vice Président: Stan Celcoux

2^{ème} Vice président: Norbert Rodrigués

Président d'honneur : Claude Césarini

Secrétaire: Laurent Barro

Secrétaire adjoint: Ahmed Bessila

Trésorier: Sandrine Celcoux

Trésorier adjoint: Pascal Vanni

Il a été convenu avec le comité départemental des Alpes de Haute-Provence que Volonne aurait, en 2019, les 4 concours et le challenge Mégy. L'année s'annonce donc chargée pour l'association !

FC VOLONNE

Ça bouge au F.C.V. Une rentrée endiablée, quatre premiers mois menés tambour battant au F.C.V., une première partie de saison où tous les bénévoles du club n'auront pas chômé.

Le nombre de licenciés au club est aujourd'hui en augmentation. S'il n'y a plus, malheureusement, de section adulte actuellement, nous avons eu la joie de voir arriver un grand nombre d'enfants. Si la dynamique de notre club y contribue sûrement, la victoire de nos « Bleus » en coupe du monde doit probablement y être aussi pour quelque chose. Le club compte aujourd'hui des équipes dans quasiment chaque catégorie proposée par le District des Alpes : U7, U9, U11 et U16. En U11 et U16 fortes de la réussite de l'année dernière, les ententes avec les clubs de Malijai (U11) et Sisteron (U16) ont été reconduites pour notre plus grande joie. N'hésitez pas à venir voir jouer nos petits et grands au stade le samedi ou le dimanche !



Côté manifestations, nous avons réalisé notre traditionnelle brocante en octobre dernier, brocante qui a connu un franc succès aux dires de tous les participants.

Des calendriers ont également été imprimés comme il y a 4 ans. Vendus à 5 euros l'unité, ils retracent par de nombreuses photos (un grand merci à Jean René Walkowski) la vie du club à travers les âges. Beaucoup de Volonnais, jeunes et moins jeunes égayent les différentes pages de cet ouvrage. Vous pouvez encore trouver quelques exemplaires à la vente. Peut-être y reconnaîtrez-vous certains membres de votre famille ?

Au rayon « nouveautés », le club dispose aujourd'hui de son site internet (déjà plus de 5000 visiteurs en 1 mois). N'hésitez pas à venir vous y balader pour y consulter l'actualité du club, les résultats des matchs et voir de sympathiques photos.

Enfin nous vous donnons rendez-vous à notre traditionnel loto, le dimanche 20 janvier à 15h, à l'Espace Notre-Dame. En espérant un aussi grand succès que l'an dernier !

A l'occasion de ce début d'année, le Football Club de Volonne vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Plein de bonnes choses pour vous et vos proches et surtout, surtout la santé !

Pour le FCV Volonne
Le président

CRECHE DE NOEL

Cette année encore, Denis Point nous fait le plaisir de partager son goût des santons en dressant une très belle crèche provençale. Dans le local de Mme Bayle, l'ancienne boulangerie Oswald, une centaine de santons nous font vivre la scène de la nativité... Vous êtes invités à les découvrir. Avec nos remerciements à Denis Point pour son investissement dans cette très belle composition.



ENFANCE

Le Noël des écoles

Le « coin des lutins » a accueilli, cette année le Père Noël, autour d'un chocolat chaud.

Un moment chaleureux pour clôturer la période scolaire et commencer la douce période des fêtes de fin d'année.

Un grand merci à l'initiative du Comité des Fêtes et d'Une école au village, avec la complicité des écoles, pour les petits papiers-messages dans l'arbre de Noël ! Il était bien plus beau cette année, cet arbre de Noël ainsi décoré !



Accueil de loisirs L'Escale - Volonne



Vacances de Février 2018



L'ACCUEIL DE LOISIRS « L'Escale-Volonne »

FUNCTIONNERA DU :

Lundi 11 Février au vendredi 25 Février 2019



Pour les enfants de 3 ans à 12 ans
Horaires d'ouverture : 8 h 00 à 18 h 00
Prix journalier : 12.50 €
Les bons CAF et les chèques-vacances sont acceptés.

LES INSCRIPTIONS COMMENCERONT A PARTIR DU :

Lundi 21 JANVIER 2019

Pour les habitants de L'Escale et Volonne



Inscription à la journée
uniquement.
Journée luge à Lure
(selon le temps)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

ACCUEIL DE LOISIRS « L'Escale-Volonne »
Rue du Dr François Arnaud
04100 - L'ESCALE
TEL : 0492-64-44-06
leo@leo-lagrange.org

DE 7 H 30 A 9 H 00 LUNDI / DE 16 H 30 A 18 H 30 MARDI 7H30 A 10H00 MERCREDI

MISSION D'ANIMATION ENFANCE LEO LAGRANGE

PROVENCE-ALPES
AGGLOMERATION



ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT

Concours « Volonne en fleurs »

Cette année encore, le jury du concours « Volonne en fleurs » a sillonné le village. Trois maisons ont ainsi été récompensées. Le premier prix a été octroyé à Madame Sonza, pour l'effort de fleurissement de son habitation. Le deuxième prix à Madame et Monsieur Mansuy pour la construction de leur maison « basse consommation » et son intégration paysagère et enfin, le troisième prix à Monsieur Marty pour sa démarche d'éco-citoyenneté. Félicitations à tous !

Opération « broyage »



Le brûlage des végétaux coupés émet des particules fines nocives pour la santé, la gestion de ces déchets est donc un vrai sujet de préoccupation. Pour la seconde année consécutive, une opération « broyage de déchets verts » a été organisée par la commune et opérée par l'association Compost'Ère. Cette opération s'est déroulée le 20 octobre dernier à l'Espace Pérona. Il n'y a pas eu de temps mort : le soleil aidant, la consigne « venez avec vos déchets, repartez avec votre broyat » a eu un franc succès !

Conscients que ces déchets méritent une meilleure valorisation, une réflexion a été lancée par le pôle « déchets » de l'agglomération en partenariat avec les communes. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce travail.

Battue aux sangliers

Nous avons constaté ces derniers temps que la population de sangliers a migré de la colline vers les bords de Durance. Leur instinct de survie les pousse à aller là où il y a de la nourriture et où ils se sentent en sécurité ainsi ils prolifèrent dans la réserve ornithologique qui abrite une très grande biodiversité. Mais ces animaux génèrent de nombreux dégâts et il a fallu prendre une décision : le préfet a ordonné une battue administrative et l'a confiée aux soins du lieutenant de louveterie. Elle s'est déroulée ce 1^{er} décembre, de 8h à 14h. Le périmètre a couvert les quartiers du chemin du Lac jusqu'à Pierre Taillée. Des panneaux ont été posés à l'avance afin d'avertir les promeneurs, les riverains ayant été prévenus par courrier. Une équipe de 25 chasseurs a été montée pour cette opération : 6 de Château-Arnoux et 19 de Volonne. 40 sangliers ont ainsi été repérés et 16 prélevés. La préfecture nous informera en cas de nouvelle battue.

Supports de communication



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui s'est déroulée du 17 au 25 novembre dernier, le SYDEVOM a réapprovisionné la mairie en supports de communication à destination des habitants :

- petits autocollants STOP PUB
- flyers MEMO TRI format A5
- livrets « Guide du Tri »

N'hésitez pas à venir vous en procurer en mairie.

DOSSIER : LES ARBRES DANS LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Nathalie VANNI,
Adjointe en charge
de l'environnement

« Auprès de mon arbre, je vivais heureux... » chantait George Brassens. Le poète moustachu ne croyait pas si bien dire. Nous accordons de plus en plus d'importance à la présence d'arbres dans nos villages car bien plus que de simples écrins de verdure habillant les parcs et bordants les rues, ces plantations sont perçues comme un facteur d'épanouissement, une condition du bien-être. Une reconnaissance justifiée tant sont nombreuses les vertus des hêtres, platanes et autres chênes verts : puits de carbone, purificateurs d'air, climatiseurs précieux, oasis de biodiversité... Dans notre village, nous avons à cœur de profiter de ces vertus !

Vous avez planté des arbres le long du CD4, est-ce pour agrémenter la circulation jusqu'à la Maison de Santé ?

Oui, nous avons créé un nouvel alignement d'arbres. Il s'agit de poiriers ornementaux : le *Pyrus calleryana* "Chanticleer" un arbre à port naturellement étroit pour répondre à la contrainte de la proximité de la départementale. C'est un arbre qui atteint une hauteur à maturité de 12 à 15 m, et de 5 m de large. Ses feuilles sont vert foncé brillantes avec une très belle couleur automnale rouge jaune à pourpre et ses fleurs éclosent en ombelles blanches nombreuses apparaissant avant les feuilles. Il produit de très petites poires marron d'environ 1cm de diamètre.

Il y a bien sûr un aspect esthétique à ce choix, mais pas seulement.

Les arbres ont un impact direct sur la température ambiante. Ils peuvent

modifier le degré d'humidité d'un quartier simplement à travers la production de vapeur d'eau dans l'atmosphère (l'évapotranspiration). En été, ils rafraîchissent l'air grâce à leur feuillage : celui-ci absorbe et réfléchit une partie du rayonnement qui, autrement, atteindrait le bitume pour se transformer en chaleur. En hiver, les arbres servent, au contraire, à limiter la fraîcheur de l'air en agissant comme des paravents naturels contre les vents froids. Il y a cette recherche d'ombrage.

Il y a aussi un aspect de sécurité. Nous avons eu à cœur de faire baisser la vitesse des véhicules qui viennent de Salignac sur le carrefour Fémuy. Elargir les trottoirs pour rétrécir la voie et densifier la végétation sur ce carrefour permet d'accentuer l'aspect « entrée de village » et inciter à réduire la vitesse... avec aussi le renforcement de la limitation et le plateau traversant, c'est une combinaison multiple à laquelle les arbres participent aussi.

Vous allez créer d'autres plantations d'arbres ?

Oui, d'autres alignements sont prévus : sur la Place de l'Enfance, sur la Place de la Mairie et nous souhaitons aussi compléter les alignements du cours Jacques Paulon.

Nous avons retrouvé d'anciennes photos de notre village qui montraient la majestuosité du Cours Jacques Paulon avec ses alignements de Platane.

Nous souhaitons nous inspirer de ces clichés anciens pour penser

l'aménagement paysager de notre place de la Mairie et plus généralement de nos espaces publics.

Pourtant vous avez récemment enlevé un platane devant l'école élémentaire ?

C'est juste, nous avons malheureusement quelques platanes « mal-en-point ». C'est un sujet délicat, pour nous qui souhaitons, plus que tout, préserver et développer notre « nature en ville ». Ayant été alertés par plusieurs personnes sur l'état de cet arbre, nous avons lancé un diagnostic de nos arbres qui a été réalisé fin 2017.

C'est sur la base de ce rapport que nous avons urgemment coupé ce platane au droit de l'école élémentaire et du César bar, côté école, au printemps 2018.

Ce rapport suggérait aussi la taille du robinier dans la cour de l'école élémentaire... Ce que nous avons finalement fait après qu'une branche se soit effectivement brisée lors d'un orage de printemps, confirmant la fragilité de l'arbre. Nous avons subi le même incident sur le robinier du square Barras dans l'été avec une grosse branche qui a cédé au cours des gros orages estivaux. Nous accordons donc une attention toute particulière aux risques que peut poser l'état de santé dégradé de certains de nos arbres.

Et quelles sont les conclusions et les conséquences de ce diagnostic ?

Ce diagnostic a été réalisé par un spécialiste, M. Francis Maire, arboriste conseil, et a concerné 79 arbres.



Charpentièrre qui présente une nécrose très importante avec une fissuration qui suggère que celle-ci commence à fléchir sous le poids de la structure.

Cet arbre présente trop de défauts importants et il devra être abattu en 2018.



Platane N°26D
Arbre qui ombre la terrasse d'un bar



Charpentièrre qui présente une nécrose très importante sur le dessus et dont les bourrelets cicatriciels sont en retrait ce qui suggère que la charpentièrre est en train de sécher.

Vous pouvez consulter ce rapport à l'accueil de la mairie.

En plus du platane qui a déjà été abattu, le diagnostic a pointé un risque sur le Platane du Bar de l'Industrie, un risque un peu moindre sur celui du Café des Arts, et un risque assez important sur 5 autres platanes, en partie basse du Cours Jacques Paulon.

Nous devons évidemment agir et nous avons décidé de procéder progressivement, en commençant par réduire les couronnes de ces arbres et voir leur évolution. Pour cela, nous allons nous appuyer sur le détail de coupes de charpentières qui sont préconisées dans le rapport.

Les 7 platanes à risques sont (voir tableau ci-dessous)

Ces arbres sont emblématiques et font partie du village, comment s'en séparer ?

C'est vrai, le très emblématique platane devant Bar de l'Industrie fait complètement partie de la place Amiral Peyron et plus encore de cette terrasse à laquelle nous tenons tant. C'est douloureux et en même temps, nous ne pouvons courir le risque de sa chute.

Nous allons, dans un premier temps, traiter la taille des 2 charpentières nécrosées pour limiter le risque.

Nous faisons travailler notre architecte paysagiste sur ce délicat sujet, notamment concernant un projet de réamé-

nagement de la terrasse du Bar de l'Industrie, qui serait très impactée par la suppression de cet arbre imposant et pleinement inscrit, historiquement, dans cette terrasse.

Cette réflexion se fera bien entendu avec les exploitants et propriétaires du bar et les volonnais qui le souhaitent. Nous proposons qu'ils se fassent connaître en mairie pour participer à cette réflexion.

Cette nouvelle n'est pas vraiment enthousiasmante, avez-vous des annonces plus agréables ?

Oui, car si nous avons certains arbres emblématiques à traiter, nous avons tout de même un véritable projet de végétalisation : L'EcoQuartier doit voir la plantation de plus de 80 arbres sur l'ensemble du projet. De quoi donner un véritable confort d'été à notre cœur de village !

Grâce à ces plantations, nous passerons de 3500m² à 7600m² de couverture végétale sur notre EcoQuartier. C'est 37% de la surface de notre cœur de village qui sera ainsi ombragée.

Pour la dizaine d'arbres qui ont dû être coupés pour les besoins du chantier, ils trouveront en partie une seconde vie en étant taillés pour réaliser l'aire de jeu naturelle devant l'école élémentaire.

Parmi les arbres à venir, il y aura un verger sur la place de l'enfance, devant la Maison de Santé. Les élèves de l'école élémentaire sont allés cette année à la Maison de la Biodiversité du Domaine de la Thomassine pour en choisir eux-mêmes les essences parmi les essences anciennes.

Nous avons également remplacé les 2 arbres morts de la crèche par des érables champêtres : l'acer campestre 'Els-rijk'. Cet arbre n'est pas trop gros compte tenu de l'espace restreint, n'a pas de fruits charnus susceptibles d'attirer les insectes (samarres), il a un port assez compact et dense qui fait une ombre dense, des petites feuilles (plus facile à ramasser).... Un bel ombrage pour nos enfants des cannaillous.

Nous allons aussi protéger nos arbres existants en améliorant leurs fosses pour mieux préserver nos anciens platanes... car si nous souhaitons les préserver le plus longtemps possible, nous devons les ménager un peu.

Quand ferez-vous cet aménagement de la Place de la Mairie et du Haut du Cours Jacques Paulon ?

Nous avons lancé un beau programme d'aménagement de notre village. La priorité étaient la Maison de Santé, les logements, le réseau de chaleur et la Place de l'Enfance. Ils sont en cours et le travaux devraient aboutir en fin de printemps. Ensuite, nous aurons les festivités de l'été et il est important que nous profitons de ces nouveaux aménagements sans avoir d'incessant balais de camions et engins dans notre village... Nous aurons bien mérité un temps de respiration avant de lancer l'aménagement de la Place de la Mairie et du Haut du Cours Jacques Paulon... qui pourraient alors voir le jour l'année prochaine.

N°	ESSENCE	TRAVAUX À FAIRE	LOCALISATION
18G	Platane	Abattage fin février 2018	Cours Jacques Paulon - trottoir école élémentaire
26D	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - Bar Industrie
9D	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - partie basse
13D	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - partie basse
1G	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - partie basse
2G	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - partie basse
3G	Platane	Abattage à programmer	Cours Jacques Paulon - partie basse

VOLONNE entre dans l'UNESCO Géoparc

UNESCO
Géoparc
de Haute
Provence

Au Conseil municipal du 11 décembre dernier, les élus ont voté le rapprochement du périmètre de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence (UGHP) de celui de l'entité administrative P2A dont il dépend et ce, afin d'éviter des discordances de territoires. C'est ainsi que la commune de Volonne et une partie de l'ancienne CCMD, dont Château-Arnoux, l'Escalé, Malijai, Peyruis et les Mées, seront rattachées au Géoparc qui a pour siège le « Musée Promenade » de Digne-les-Bains.

Le concept de Géoparc est né à Digne en 2000 et a servi de modèle au développement des Géoparc à travers le monde. Labellisés par l'UNESCO, ce sont des territoires qui mettent en valeur leurs différents patrimoines naturel, culturel et immatériel tout comme les savoir-faire, ou encore l'Art contemporain (notre territoire est ponctué d'œuvres produites en milieu naturel)... des territoires riches de saveurs, de senteurs et de couleurs... sans oublier les nombreux sites naturels, écologiques et géologiques.

La stratégie touristique de la P2A s'appuie largement sur ce label car il participe au développement économique et touristique du territoire. Les restaurateurs, hébergeurs, artisans, professionnels des activités de plein air et produits locaux...etc... labellisés « Unesco Géoparc de Haute-Provence » valorisent ainsi à leur tour notre patrimoine. Ce label UGHP ne peut donc être qu'une attractivité supplémentaire pour notre commune !

CCAS

Aides pour le logement

* Campagne d'aide au chauffage (hiver 2018/2019)

Cette aide du CCAS, mise en place depuis plusieurs années, concernait, au départ, les personnes âgées percevant de toutes petites retraites ou le minimum vieillesse. Les évolutions de ces dernières années (précarisation de l'emploi : CDD, augmentation du coût de l'énergie et coût du logement...) nous ont amené à accompagner aussi des foyers plus jeunes.

Cette année, ce sont 38 familles volonnaises qui ont pu bénéficier de cette aide (de 110 à 220 €, en fonction de la situation et de la composition du foyer), pour un total de près de 6 000 €.

Beaucoup vivant dans des logements mal isolés, équipés de modes de chauffage peu performants et coûteux, il nous paraît important de réfléchir à un accompagnement pour l'amélioration thermique de ces logements.

* FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

Cette mission du Conseil Départemental est d'accorder des aides financières, sous certaines conditions, à tout occupant de logement (locataire, propriétaire...) se trouvant en difficulté pour assumer ses charges de logement (caution, loyer, charges, remboursement des annuités d'emprunt) ou des dettes relatives aux impayés d'eau, d'énergie...

Ce fonds est financé essentiellement par le département et certains partenaires (CAF, MSA, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie...) Dans notre département, les communes sont, aussi, sollicitées pour alimenter ce fonds. Cette année, la commune de Volonne a participé à hauteur de 1042,49 €.

Ateliers CARSAT /Parcours Prévention Seniors

* Atelier Bien Être / Relaxation

Cet atelier financé par la CARSAT, réservé aux retraités, permet d'acquérir des techniques afin de mieux gérer ses émotions et le stress dans certaines situations du quotidien et retrouver une harmonie de santé physique, émotionnelle et mentale. Il sera assuré par Emmanuelle Damoux, sophrologue à Manosque. Deux sessions de 5 séances seront mises en place, une les lundis après-midi, l'autre les mardis après-midi, du 25 février au 26 mars.

Goûter de Noël des retraités volonnais

Le 17 décembre, Sandrine Cosserat, entourée d'élus et des membres du CCAS a eu, comme chaque année, le plaisir d'accueillir les retraités volonnais à l'Espace Notre-Dame pour le traditionnel goûter de Noël. Tous ont profité du joli spectacle de variétés mêlant chansons, humour et parodies, interprétés par le duo « y'fon s'kipeuve » et ont apprécié ce beau moment de partage.



AG DES CAMPING-CARISTES DU DEPARTEMENT

Ce second week-end de janvier a été marqué par un très sympathique moment partagé avec les camping-caristes du département : une organisation remarquable orchestrée par leur Président, Daniel Richaud, et son équipe avec un état d'esprit festif et curieux pour découvrir notre village en faisant travailler nos commerces locaux. Merci à André et Michèle Garbit d'avoir suscité cette rencontre. Merci à Daniel et Bernard d'avoir choisi Volonne pour cette AG 2019 et pour le trophée remis à notre commune. Merci à Lucien, Alain et Luigi d'avoir fait découvrir les trésors de Volonne à cette jolie troupe qui a pu aussi apprécier les travaux en cours d'aménagement du village. Ils ont prévu de revenir pour la fête médiévale de cet été.

La venue des camping-caristes dans les villages est l'occasion de faire travailler nos commerçants de proximité, comme l'a démontrée leur présence ce week-end. Nous allons donc réfléchir à la création d'un stationnement adapté pour 2 ou 3 camping-cars dans notre village.



PATRIMOINE : LE GRAND LAVOIR ET LA FONTAINE

L'attachement de nombreux Volonnais au lavoir est une réalité. Vous avez été très nombreux à venir voir les travaux, à les commenter, à vous rappeler, à cette occasion, les souvenirs autour de ce lavoir, des souvenirs personnels ou ceux des femmes qui chaque jour passaient de longues heures à frotter le linge. C'était il n'y a pas si longtemps... Notre lavoir et notre grande fontaine ont vu plusieurs générations laver, jouer, bavarder, autour de ce lieu de vie historique... Cet attachement a orienté le sens de notre action. Nous avons abordé cet espace de vie comme nous en travaillons d'autres : la sortie des écoles, la place du château, les lieux de papote de Vière,... en cherchant à ce qu'ils redeviennent des lieux de partage et d'échange.

En supprimant les conteneurs poubelles, en refaisant un sol esthétique, en reprenant les enduits décrépis, en supprimant le trottoir, en augmentant les assises, en mettant des aménagements qui empêchent les voitures de s'y garer... nous avons voulu recréer un cadre avenant où l'on ait l'envie, aux beaux jours, de se poser. Madame Barbour, fille d'Olivier Tissot, a aussi proposé de restaurer la fresque de son père pour que nous puissions la poser à nouveau après la restauration. L'envie est de retrouver les composantes originales et originales de ce lieu.

Au début des travaux, personne n'a pu rester insensible aux images, un peu violentes, qu'ont donné à voir les opérations de déconstruction avant la reconstruction. Cela a fait naître de nombreux souvenirs de moments passés autour du lavoir, pour près de 4 générations de Volonnais... avec une forme de nostalgie et de douleur à voir ainsi, des lieux de vie transformés et, il est vrai, perdre un peu de leur âme d'antan. Nous ne visons pas une mort mais une renaissance de cette âme. Il appartiendra aux Volonnais d'aujourd'hui d'habiter à nouveau ce lieu, d'y regarder jouer nos enfants, d'y passer du temps entre voisins... pour qu'il retrouve, par ces moments partagés, l'âme qui a été la sienne, ou du moins, une âme renouvelée.

Pour le lavoir comme pour la grande Fontaine, ils restent ensemble, à ce croisement des rues, Victor Heyriès, La République, La Chaireirasse, La Baume, La Liberté, Les Hussards,... complices de nos vies... Il y a bien sûr eu, au moment de rénover ce lieu, un parti pris patrimonial à décider, qui a fait l'objet de nombreuses réflexions. Nous devons les expliquer et en voici les clés de compréhension :

- le grand lavoir

Ce lavoir a connu a priori 2 époques. Le lavoir bas en pierre, puis dans les années 50-60, une rehausse pour soulager le travail des lavandières, en béton armé. Cette rehausse a été très appréciée par les femmes qui y œuvraient et il nous faudra, au travers de nos travaux d'explication historique, développer tout l'intérêt humain qu'avait représenté cet aménagement pour les genoux et les dos de celles qui passaient de nombreuses heures à laver.

Aujourd'hui, cette place n'a plus vocation à accueillir les lavandières et nous avons pris le parti d'y retrouver le lavoir d'antan, en pierre, pour à la fois mettre en



valeur cette pierre qui avait été recouverte de crépi, et l'eau qui sera ainsi plus visible. Le lavoir, bien entendu, reste et les enfants continueront de se pendre à la poutre du milieu et à s'y cacher...

- la fontaine

Notre grande fontaine est un bel ouvrage, nous y sommes très attachés. Elle était historiquement adossée au mur de la maison qui se trouvait juste à son dos, avant que cette maison ne soit supprimée, fin du 19^{ème} siècle et laisse sa place à la création du lavoir. Sa particularité était d'être, de fait, assez anormalement positionnée : n'étant plus adossée, elle occultait la vision du lavoir et son pilier vertical « percutait » l'auvent du lavoir.

Cette fontaine a, bien sûr, néanmoins sa place près du lavoir et ce mariage est tout à fait précieux pour notre village. En aucun cas, nous ne souhaitons de divorce entre eux et, bien au contraire, il s'agit à la fontaine de faire un pas de côté pour dévoiler le lavoir et le mettre en valeur.

Qu'un regard plus attentif soit porté sur eux deux et que de nouvelles générations viennent continuer d'y jouer, s'y désaltérer, s'y cacher, y papoter, au son de l'eau qui coule... C'est le sens de ces travaux. Et bien entendu, des éléments végétaux viendront agrémenter à nouveau cet espace, cher à nos vies de Volonnais.



TRAVAUX

Eclairage public

C'est dorénavant l'entreprise Mansuy, bien connue et estimée au sein de notre village, qui a été retenue pour assurer le fonctionnement et l'entretien des équipements d'éclairage public de la commune et plus précisément :

- l'entretien des foyers lumineux
- les visites périodiques
- l'entretien des feux tricolores
- les illuminations de Noël

Une visite de surveillance sera effectuée tous les mois (dernier jeudi ou vendredi du mois) sur la totalité du réseau afin de détecter les appareils défectueux et effectuer les réparations.

Si vous constatez un problème de dysfonctionnement dans votre rue ou quartier, veuillez le signaler à l'accueil de la mairie.

Borne de recharge

Le développement du véhicule électrique est une évidence et le SDE04, en lien avec les communes, a décidé l'implantation de 60 bornes de recharge de véhicules électriques, dite borne IRVE, sur le territoire des Alpes de Haute-Provence. L'une d'entre elles a été installée à Volonne cet automne, place de la Mairie, devant la Poste.

Il s'agit d'une borne de recharge accélérée. Elle permet une recharge de 80 % de l'autonomie du véhicule en environ une heure. Cette borne est équipée de deux points de charge.

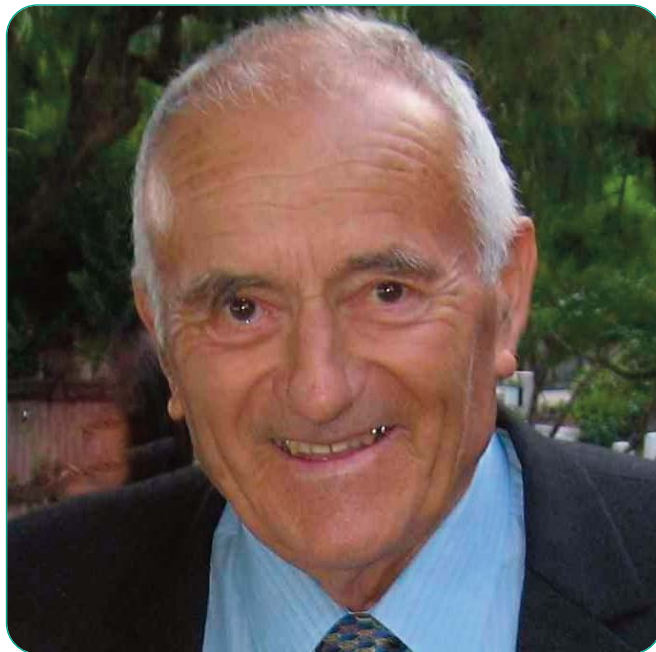
Pour le paiement d'une charge, les utilisateurs disposent de trois modes d'accès : la carte, le smartphone et le badge RFID.

Vous trouverez des informations sur le site internet suivant : <http://www.sde04.orios-infos.com>.



HOMMAGE A JEAN MICHELIS

Un valeureux Volonnais nous a quittés



« Qu'elle est lourde à porter l'absence de l'ami » chantait Gilbert Bécaud. Nombreux étaient les amis de Jean Michelis, réunis sous un ciel gris, en cette veille de 11 novembre, pour l'accompagner jusqu'au cimetière derrière son épouse Marcelle et sa famille. Jeannot, comme l'appelaient ses proches familièrement, ne comptait que des amis à Volonne et aux alentours, tant sa personnalité était attachante, généreuse et bienveillante.

Né en 1933, à Saint-Vincent-sur-Jabron, ce petit village auquel il est resté attaché toute son existence, c'est au cours de son service militaire à Paris qu'il a rencontré Marcelle, devenue son épouse et la compagne de toute sa vie. Artisan maçon réputé pour ses qualités techniques et morales, il a construit dans notre village et dans les environs nombre de villas avec sa petite équipe, qui sont autant de témoignages de la qualité de leur travail. Et puis, il s'est tout naturellement investi dans la vie publique, sollicité pour ses compétences autant que pour la pertinence de ses avis. Après deux mandats de conseiller municipal, il a encore participé à diverses commissions comme citoyen engagé, auprès des maires successifs, sans autre parti pris que celui de l'intérêt public. Il n'a cessé d'apporter son aide à diverses associations dans l'organisation des manifestations festives.

Jean Michelis manque déjà cruellement à celles et ceux qui l'ont fréquenté et aimé, mais il laisse dans le cœur et la mémoire de chacun et chacune l'empreinte ineffaçable de son sourire naturel, de sa voix chaleureuse et de sa silhouette robuste. Nous exprimons à son épouse Marcelle, à son fils Frédéric et à toute sa famille, nos plus vives condoléances et toute notre sympathie.

Deux autres de nos seniors volonnais viennent de nous quitter. Ils ont marqué la vie du village et laissent un souvenir vivace à beaucoup d'entre nous qui les ont cotoyés : Louise, dite Lisette Demela, brutalement disparue à l'âge de 90 ans et sur laquelle le temps ne semblait pourtant pas avoir de prise, et puis Gaston Richaud, âgé de 92 ans, qui, avec son épouse Edmée a longtemps demeuré au quartier de Côte Rousse, avant de se retirer près de chez son fils à Château-Gombert dans la banlieue de Marseille. Nous présentons à leurs familles nos condoléances attristées.

ÇA BOUGE EN MAIRIE...



Avec l'entrée dans la nouvelle communauté d'agglomération, les responsabilités sont redistribuées entre la commune et la communauté d'agglomération. Plusieurs bâtiments vont revenir à la commune en janvier 2019, alors qu'ils étaient gérés par l'ancienne CCMD.

D'un autre côté, des travaux sont en cours pour un passage de l'eau et de l'assainissement à l'agglomération en janvier 2020. Il nous appartient d'adapter nos équipes à ces évolutions. C'est ce que nous avons souhaité faire en renforçant notre équipe des services techniques. Ces derniers mois, nous avons ainsi renforcé nos équipes avec l'arrivée de José Roux avec un contrat de 21h/semaine et Franck Ferrand avec un contrat 35h/semaine. Il s'agit de 2 contrats en CDD aidés. José et Franck seront plus spécifiquement attachés aux travaux dans les bâtiments.

Nous avons également recruté Julien Proksch, en contrat 35h/semaine, qui vient d'être assermenté et assure la mission d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Julien travaillera notamment avec Eric Bazillon sur l'ordre et la propreté des espaces publics. Le binôme constitué de Joachim Vermelhudo et Vincent-Joseph Roggero est affecté à l'entretien des espaces verts.

Enfin, Guillaume Di Iorio et Christophe Durand sont plus spécifiquement mobilisés sur l'eau et l'assainissement.



Tous gardent toutefois une polyvalence pour pouvoir faire face aux différents besoins de la commune tout au long de l'année. Nous souhaitons pleine réussite à cette belle équipe dans leurs missions pour notre village.

Côté des équipes enfance, le service civique de Léa Brosard se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous avons aussi renforcé le temps méridien avec Aude Brunet, pour l'encadrement des enfants sur les temps de cantine.

Enfin, nous accueillons, à compter du lundi 14 janvier, pour 7 mois, un service civique pour notre nouvel "Espace Numérique de proximité". Il s'agit de Iannis Pignolet, il sera sous le tutorat d'Emmanuel Muller et ira une journée en formation à la Maison de Services au Public de Forcalquier.

Sa mission consistera à renseigner les usagers, dans les domaines des recherches sur internet ou des démarches administratives (compte ANTS, CNI, passeports, immatriculations, permis de conduire...), et à les aider, le cas échéant, à finaliser leurs procédures numériques.

Le premier niveau sera de renseigner et d'aiguiller les usagers, le second niveau sera de concrètement les assister sur ordinateur à finaliser leurs démarches. Il ne s'agit en aucun cas de traiter le dossier à la place de l'utilisateur - qui reste responsable de sa demande - mais de l'assister sur des situations plus complexes qu'à l'accoutumée.

Nous souhaitons à tous la bienvenue dans notre village.

ECOQUARTIER : LES TRAVAUX 2019

Pour l'année 2019, nous avons plusieurs chantiers à terminer. Nous vous remercions de votre patience pour ces travaux qui sont gênants dans nos vies et déplacements quotidiens, même si nous veillons à la propreté et à la réduction des nuisances qu'ils génèrent.

Les travaux en cours sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

Nous attendons un retour sur une subvention européenne pour le lancement de la cantine. Nous espérons avoir ce retour en tout début d'année et souhaiterions idéalement lancer les

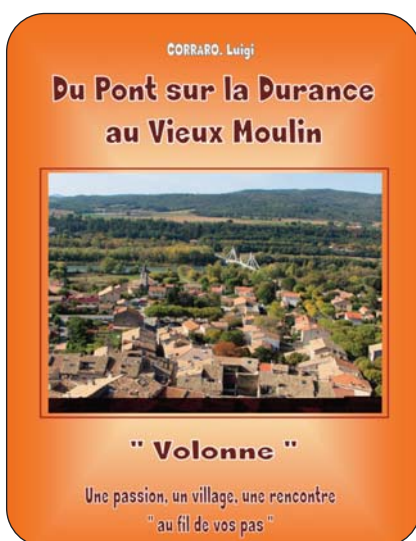
travaux aux vacances de Pâques.

Selon les arbitrages budgétaires qui seront faits, les travaux de la rue Latil Mathieu et de la place de la Mairie - haut du cours Jacques Paulon seront programmés fin 2019 ou décalés en 2020.

TRAVAUX	2019											
	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Grand Chantier EcoQuartier												
Maison de Santé												
Abords crèche - Jardins pédagogiques + aire de jeu naturelle												
HHP - Résidence Jardins de Fémuy												
HHP - Résidence Tour de Guet												
Aménagements Publics - Place Enfance et réseaux												
Fin chaufferie Gaz - réseau + Chaufferie bois												
ASA - fin des travaux sur l'EcoQuartier												
Cantine et toit photovoltaïque												
Cantine												
Square Barras et plantations RD4												
Energ'éthique - Toiture Photovoltaïque												

UNE ŒUVRE DU PONT SUR LA DURANCE AU VIEUX MOULIN, LE NOUVEAU LIVRE DE LUIGI CORRARO

Après trois ouvrages - deux sur Château-Arnoux et un sur Volonne - Luigi Corrado se devait de rester loyal envers ses deux villages de cœur et d'en écrire un quatrième consacré à Volonne ! C'est chose faite aujourd'hui avec ce livre, sous forme de topoguide illustré, qui s'intitule « Du Pont sur la Durance au Vieux Moulin ». Cet ouvrage vous permettra de redécouvrir Volonne... vous allez cheminer jusqu'aux ruelles étroites qui vous dévoileront leurs secrets les plus intimes... Et même, s'il vous semble bien connaître les lieux, ne vous y méprenez pas, ce livre vous réserve bien des surprises !



L'AQUEDUC

L'aqueduc de Volonne a été construit à la charnière des XVI^e et XVII^e siècles. Il surplombe la Grave et il amenait l'eau des sources du plateau de Saint-Antoine. Au XIX^e siècle, il alimentait encore une fontaine du village et un moulin.

Ce pont en arc en plein cintre à deux étages, remarquable, doit être préservé et il a fait l'objet de nombreux soins cette fin d'année : le débroussaillage-nettoyage par l'association La Vieille Pierre, que nous saluons chaleureusement, ainsi que des travaux de sécurisation par l'entreprise Vanni.

Ces travaux ont consisté en une réfection de l'arase en pierre sur 30 mètres, notamment au-dessus du passage du chemin du pont de l'Arc qui permet d'accéder aux jardins de la Grave. Cette arase a ensuite fait l'objet d'une couverture avec des dalles en pierre, avec des dépassées des 2 côtés pour bien protéger l'ouvrage. Et cette intervention a permis de piquer et reprendre plusieurs pans de murs abîmés.

Merci à tous ceux qui s'engagent pour bien le conserver !



PORTRAIT : CHRYSTEL BERTHIER, celle qui...



Tout au long de l'année 2019, la MJC de CASA invite différentes femmes, d'horizons différents, à des rencontres sous forme de « carte blanche » afin de parler de leur parcours, leur trajet de vie etc. Chrystel Berthier et sa fille Meddy font partie de ces femmes qui vont intervenir dans le cadre de cette manifestation qui porte le nom de « Celles qui... ». C'est l'occasion d'aller à la rencontre de cette Volonnaise hors du commun !

Chrystel, d'origine parisienne, est arrivée à Volonne en 2008, après une escale dans la vallée de l'Ubaye, puis une à Montfort. Des études de psychologie, le goût des voyages, de l'animation, de rencontrer de nouvelles personnes, le désir de travailler chez soi, d'être indépendante... l'amènent à exercer le métier de famille d'accueil. Les enfants qu'elle accueille sont des nouveau-nés ou des adolescents, ils peuvent rester chez elle un jour ou dix-huit ans... Mais tous trouvent dans sa maison, même si c'est pour une courte escale, chaleur et protection. Actuellement une dizaine d'adolescents sont hébergés chez Chrystel, qui en a accueilli plus d'une centaine depuis le début de son activité, il y a environ 20 ans : enfants sous protection de l'aide sociale, mineurs non accompagnés (plusieurs très jeunes migrants vivent aujourd'hui chez elle). Chrystel est aussi une maman puisqu'elle a 4 enfants et un filleul. Très impliquée à la MJC qui lui a fait prendre conscience qu'elle faisait, elle aussi, de l'éducation populaire, elle participe activement chaque année, avec toute sa petite « bande », au festival Regarde sous tes fenêtres.

La carte blanche de Chrystel est programmée ce samedi 19 janvier à 15h30 à la MJC. Venez la rencontrer, ainsi que deux de ses enfants, Meddy et Ryan !